

RÈGLEMENTS DU CONCOURS : DÉCOUVREZ L'APPROCHE AYURVÉDIQUE

1. Description et durée du concours

Le concours « DÉCOUVREZ L'APPROCHE AYURVÉDIQUE » sur la page <https://www.facebook.com/pg/lindacorbeilconsultante/> est organisé par Linda Corbeil-Ayurvéda Approche Holistique. Le concours se déroule du 27 octobre 2018 (8 h) au 10 novembre 2018 (à midi 12 h).

2. Admissibilité

Seules les personnes qui remplissent les conditions suivantes peuvent participer au concours :

- Résider au Québec;
- Être âgé de 18 ans et plus.

3. Participation

Aucun achat ou contrepartie n'est requis.

Pour participer au concours, la personne admissible doit remplir les conditions suivantes :

Sur Facebook

- Aimer et commenter la publication : <https://www.facebook.com/pg/lindacorbeilconsultante/> Toutes les réponses sont bonnes et acceptées.
- Limite d'une participation par identifiant Facebook.

Note : Aucune des réponses soumises ne devra employer un langage vulgaire, obscène ou malveillant, ou pouvant porter atteinte à la marque.

Dans ces cas, les réponses ne seront pas retenues et les participants concernés seront disqualifiés. **Ayurvéda Approche holistique** se réserve le droit de supprimer toute réponse jugée inappropriée ou injurieuse ainsi que de prendre toute mesure nécessaire pour retirer un tel contenu.

4. Description du prix

Une consultation en approche ayurvédique d'une durée de : 75 minutes

- Évaluation de votre condition
- 30 minutes de massage ayurvédique

Valeur de 90 \$

5. Attribution du prix

Le gagnant sera déterminé par un tirage au sort informatisé parmi l'ensemble des participations admissibles. Ce tirage aura lieu le samedi 10 novembre 2018, 13 h 30.

6. Publication du nom des gagnants

Le gagnant sera annoncé sur la **Page ayurvéda Approche holistique** et sera contacté en message privé pour la prise du rendez-vous.

7. Conditions générales

Pour que la personne sélectionnée soit déclarée gagnante, les conditions suivantes doivent être respectées : Linda Corbeil, consultante communiquera avec la personne sélectionnée en message privé au plus tard dans la semaine suivant le tirage. Le gagnant devra être joint dans un délai de 10 jours, à défaut de quoi le gagnant perdra son droit au prix. Le prix sera alors attribué à la personne suivante, dont le nom aura été tiré au sort, et la même procédure sera suivie, jusqu'à ce que le gagnant ait été désigné.

8. Disqualification

Les organisateurs du concours se réservent le droit de disqualifier une personne ou d'annuler une ou plusieurs inscriptions d'une personne si elle participe ou tente de participer au présent concours en utilisant un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants. Cette personne pourrait être livrée aux autorités judiciaires compétentes.

9. Déroulement du concours

Toutes tentatives visant à saboter le déroulement légitime du concours constituent une violation des lois civiles et criminelles. Si de telles tentatives étaient menées, les organisateurs du concours se réservent le droit de rejeter les inscriptions du participant et d'obtenir réparation en vertu de la loi.

10. Acceptation du prix

Le prix doit être accepté tel quel et pourra être, en totalité seulement, être transféré à une autre personne.

11. Limite de responsabilité

Les personnes sélectionnées dégagent de toute responsabilité les organisateurs du concours quant à un dommage ou à une perte découlant de la participation à ce concours, de l'attribution ou de l'utilisation du prix.

12. Fin de la participation au concours

Les organisateurs du concours se réservent le droit de mettre fin à ce concours si des événements indépendants de leur volonté les empêchent de le poursuivre. Dans un tel cas, aucune responsabilité ne pourra leur être imputée.

13. Communication avec les participants

Aucune communication ni correspondance ne sera échangée avec les participants dans le cadre du présent concours autrement que conformément au présent règlement ou à l'initiative des organisateurs du concours.

14. Renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis sur les participants dans le cadre du concours ne seront utilisés que pour l'administration de ce dernier. Aucune communication, commerciale ou autre, non liée à ce concours, ne sera envoyée aux participants, à moins qu'ils n'y aient autrement consenti.